

PRIX DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO 2008

Le gouvernement de l'Ontario a créé en 2006 les **Prix de la francophonie de l'Ontario**, un programme particulier conçu pour rendre hommage aux personnes qui, par leur conviction, leur détermination et leurs efforts, ont contribué aux progrès de la communauté francophone en Ontario et ont joué un rôle clé pour favoriser son essor.

Remis pour la première fois en novembre 2006, les **Prix de la francophonie de l'Ontario** visent à honorer les francophones et les francophiles (des personnes qui, sans être francophones, font la promotion de la langue et de la culture françaises) qui ont récemment apporté une contribution remarquable à l'avancement et à la vitalité de la communauté francophone de l'Ontario dans l'arène politique, sociale, économique ou culturelle.

Qui est admissible ? Qui n'est pas admissible ?

Les candidats et candidates doivent résider ou avoir déjà résidé en Ontario et avoir, au cours des dernières années, mené à bien des initiatives bénéfiques pour la communauté francophone. Les élus et élues au gouvernement fédéral, provincial ou municipal ne sont pas admissibles pendant la durée de leur mandat. Les fonctionnaires sont admissibles pour leurs réalisations qui ne relèvent pas de leurs responsabilités habituelles au sein de la fonction publique.

Comment choisit-on les lauréats et lauréates ?

Un comité de sélection indépendant, dont les membres seront nommés par la ministre déléguée aux Affaires francophones, examinera toutes les candidatures et choisira les récipiendaires.

Quand les prochains prix seront-ils décernés ?

Les prix seront présentés lors d'une cérémonie spéciale organisée par le gouvernement de l'Ontario en mars 2008, dans le cadre de la Semaine internationale de la francophonie.

Quelle est la date limite de soumission des candidatures ?

Toute personne ou organisation peut soumettre la candidature d'un ou d'une francophone ou francophile en remplissant le formulaire ci-joint et en le retournant, accompagné de la documentation pertinente, à l'adresse ci-dessous au plus tard le **14 décembre 2007**.

Pour plus de renseignements ou des formulaires additionnels, veuillez communiquer avec Charles Jean Sucsan, Chef principal, Communications stratégiques de l'Office des affaires francophones au 416 325-4968 ou charlesjean.sucsan@ontario.ca, ou visitez le site Web de l'Office des affaires francophones au www.oaf.gouv.on.ca.

Le formulaire de mise en candidature doit être accompagné des documents suivants :

1. Une description de l'apport du candidat ou de la candidate à l'essor de la communauté francophone de l'Ontario et du fait français.
 - a. Décrivez brièvement les réalisations de cette personne (150 – 250 mots).
 - b. Décrivez-en l'impact sur la communauté francophone ou le fait français.
 - c. Indiquez depuis quand vous connaissez le candidat ou la candidate.
 - d. Indiquez quand les réalisations ont eu lieu.
2. Au moins deux témoignages écrits de personnes qui peuvent attester de la valeur de la contribution du candidat ou de la candidate et de son caractère porteur pour la communauté francophone ou le fait français en Ontario.
3. (Facultatif) Vous pouvez inclure toute documentation supplémentaire à l'appui de cette candidature, telle que des publications, articles dans les médias, etc.

Veillez fournir une liste de tous les documents joints à cette candidature et les identifier clairement. N'envoyez pas de cassettes vidéo ou audio. N'envoyez pas non plus de copies originales de documents importants ou officiels car ils ne vous seront pas retournés. Tous les documents doivent être en format 8-1/2 po x 11 po et non reliés.

Veillez faire parvenir le formulaire et les documents d'appui à l'adresse suivante :

Charles Jean Sucsan, Chef principal, Communications stratégiques, Office des affaires francophones
777, rue Bay, 6^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2J4, Tél. : 416 325-4968 • Téléc. : 416 325-4980

PRIX DE LA FRANCOPHONIE DE L'ONTARIO 2008

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

*Les renseignements personnels figurant sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de la Loi sur les services en français, L.R.O. 1990, chap.F.32, et serviront à établir l'admissibilité des récipiendaires du Prix de la francophonie de l'Ontario de même qu'à les aviser. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec la personne suivante : Charles Jean Sucsan, Chef principal, Communications stratégiques, Office des affaires francophones, 777, rue Bay, 6^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2J4. Tél. : 416 325-4968
Courriel : charlesjean.sucsan@ontario.ca*

Nom du candidat ou de la candidate :

Cette personne est un(e) francophone francophile* M. M^{me} Autre _____

Prénom

Nom de famille

Adresse du domicile

Ville

Province

Code postal

Téléphone (domicile)

Télécopieur

Autre numéro de téléphone (au travail, ou cellulaire)

Courriel

**Un ou une francophile se définit comme une personne qui, sans être francophone, souscrit au principe de dualité linguistique et fait la promotion de la langue et de la culture françaises.*

Candidature proposée par : M. M^{me} Autre _____

Prénom

Nom de famille

Adresse du domicile

Ville

Province

Code postal

Téléphone (domicile)

Télécopieur

Autre numéro de téléphone (au travail, ou cellulaire)

Courriel

Signature

Date